

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
150, rue des poissonniers
75018 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014



8, avenue Frédéric Mistral
13008 MARSEILLE
☎ 04 86 76 02 90

338, avenue de la libération
04100 MANOSQUE
☎ 04 92 70 95 00

1^{er} rue Carnot – Le relais A
05000 GAP
☎ 04 92 53 66 40

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix en Provence

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

150, rue des poissonniers
75018 PARIS

SOMMAIRE

1. Rapport général sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
2. Rapport spécial sur les conventions réglementées
(article L 612-5 du Code de Commerce)
3. Annexe : comptes annuels au 31 décembre 2014.

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
150, rue des poissonniers
75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social:

150, rue des poissonniers
75018 PARIS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux Adhérents.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, et portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FEDERATION LEO LAGRANGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste :

- à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes
- à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes et méthodes comptables appliqués sont appropriés,
- Les estimations comptables significatives nous paraissent raisonnables,
- La présentation d'ensemble des comptes est conforme aux prescriptions légales.

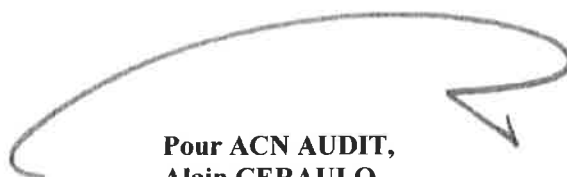
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 18/05/2015



**Pour ACN AUDIT,
Alain CERAULO**
Commissaire aux Comptes associé

FEDERATION LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

150, rue des poissonniers
75018 PARIS

ANNEXE AUX RAPPORTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

BILAN ACTIF

	31/12/2014			31/12/2013
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	45 264	25 706	19 559	34 693
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	31 842	28 684	3 158	9 527
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	757 288	314 177	443 111	490 953
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 021	4 373	1 648	3 656
Autres immobilisations corporelles	1 358 343	550 894	807 449	912 074
Immobilisations grevées de droits		11 521	- 11 521	- 11 521
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	3 000		3 000	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	31 086		31 086	32 378
Prêts	1 072 407		1 072 407	1 056 321
Autres immobilisations financières	365 292	177 321	187 971	421 095
TOTAL (I)	3 670 543	1 112 675	2 557 868	2 949 174
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	2 795 262	823 307	1 971 955	2 248 356
Autres créances	2 807 829	853 599	1 954 230	1 381 560
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 242 693		1 242 693	1 053 353
Charges constatées d'avance (3)	90 257		90 257	90 491
TOTAL (II)	6 936 041	1 676 905	5 259 135	4 773 759
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	10 606 584	2 789 581	7 817 003	7 722 933
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

	31/12/2014	31/12/2013
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 051 579	1 051 579
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>	788 069	788 069
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	147 285	147 285
Réserves réglementées		
Autres réserves	203 186	153 186
Report à nouveau	620 018	520 250
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	200 113	149 768
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	104 790	113 980
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	2 326 970	2 136 047
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	503 069	254 022
Provisions pour charges	1 497 195	1 378 474
TOTAL (III)	2 000 265	1 632 497
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires	1 710	2 149
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	913 893	1 130 222
Emprunts et dettes financières divers (3)	445 476	502 519
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 000	2 403
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	895 887	781 084
Dettes fiscales et sociales	979 274	1 080 547
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	116 296	116 296
Autres dettes	104 336	323 737
Produits constatés d'avance (1)	31 897	15 433
TOTAL (V)	3 489 768	3 954 389
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	7 817 003	7 722 933
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 308 908	3 735 657
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	179 860	216 329
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2014	31/12/2013
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	7 135 456	7 540 322
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 135 456	7 540 322
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 609 974	1 062 933
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	356 899	377 500
Collectes	1 000	
Cotisations	1 052 387	926 557
Autres produits	367 538	498 948
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 523 253	10 406 259
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 453 701	2 230 059
Impôts, taxes et versements assimilés	461 798	512 600
Salaires et traitements	3 648 343	4 018 252
Charges sociales	1 620 771	1 762 628
Autres charges de personnel	98 357	88 574
Dotations aux amortissements sur immobilisations	205 082	222 460
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	759 013	704 483
Dotations aux provisions pour risques et charges	516 563	398 735
Autres charges	428 810	223 525
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	10 192 438	10 161 315
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	330 815	244 944
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)	7	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	4 622	394
Autres intérêts et produits assimilés (4)	12	17
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 641	411
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	177 321	
Intérêts et charges assimilées (5)	34 929	43 028
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	212 250	43 028
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 207 609	- 42 617
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	123 206	202 327

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2014	31/12/2013
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	119 743	112 206
Sur opérations en capital	9 190	29 035
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	128 934	141 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	52 026	132 827
Sur opérations en capital		49 453
Dotations aux amortissements et aux provisions		11 521
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	52 026	193 801
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	76 907	- 52 559
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	10 656 828	10 547 912
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	10 456 714	10 398 144
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	200 113	149 768
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	200 113	149 768
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier	57 811	57 811
dont redevances sur crédit-bail immobilier	3 159	7 399
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les chiffres clefs du bilan de l'exercice clos le 31/12/2014 sont :

Total du Bilan: 7817003.22 Euros

Total des Produits : 10656827.7 Euros

Total des Charges : 10456714.49 Euros

Variation des Fonds Dédiés : 0 Euros

Résultat de l'exercice : 200113.21 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du **12 mai 2015**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels par arrêté ministériel du 8 septembre 2014.

Les principales modifications et ajouts du plan comptable associatif par rapport au plan comptable général concernent :

- le « projet associatif », notion élargie, et les « fonds dédiés », destinés à identifier et suivre les ressources affectées non encore utilisées à la fin de l'exercice ;
- la notion de résultat comptable avec une distinction entre résultat définitivement acquis et résultat pouvant être repris par un tiers financeur ;
- les apports sans ou avec droit de reprise ;
- les subventions de fonctionnement et conventions de financement, leur traitement en fonction du caractère définitif de leur attribution, et de leur utilisation ;
- le suivi des ressources affectées provenant de la générosité du public ;
- les legs et donations en distinguant le traitement à opérer en fonction de leur utilisation et leur affectation ;
- la comptabilisation des ressources en nature ;
- l'information sur les contributions volontaires dans l'annexe ou dans les comptes au pied du résultat.

Les modifications de comptes liées à l'évolution du PCG ont été intégrées dans le plan de compte proposé. S'agissant d'actualisation de caractère obligatoire du PCG, elles s'imposent aux associations tenues d'appliquer le plan comptable associatif, celui-ci étant une adaptation du PCG. A noter :

1. le règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a supprimé des charges à répartir : les charges différées, les frais d'acquisition d'immobilisations et les charges à étaler ;
2. pour les exercices ouverts depuis le 1 janvier 2005, les termes « provision pour dépréciation » sont remplacés par « dépréciation ». Cette modification terminologique ne concerne que les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles (Règl. CRC 2002-10 du 12-12-2002 pris sur avis CNC 2002-07 du 27-6-2002) ;
3. pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2006, des modifications interviennent au niveau de l'intitulé de certains comptes. Elles proviennent de l'actualisation du plan comptable général (règlement CRC 2005-09, homologué par arrêté du 26-12-05, JO du 3-1-06).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

L'association applique le règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Licences et Logiciels	5 à 7 ans
- Achats Lits	
- Constructions	
- Gros Oeuvre	50 ans
- Façades et étanchéité	40 ans
- Agencement Gros Oeuvre	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Installations Générales et Techniques	3 à 20 ans
- Matériel et outillage	3 à 7 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel de Bureau	3 ans
- Matériel Informatique	
- Unité Centrale, Micro Informatique	4 ans
- Périphérique Imprimante, Scanner...	5 ans
- Informatique réseau	7 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Non significatif.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

Néant

Subventions d'Exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens qu'elles ont servis à financer lorsqu'il s'agit de subventions non renouvelables affectées à des biens renouvelables. Dans les autres cas elles sont inscrites directement en fonds de dotation sans plan d'amortissement.

Les interventions des bénévoles ne donnent pas lieu à valorisation.

Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés seront réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales dans le cadre d'un départ volontaire du salarié ou majorés de la contribution patronale instituée par la LFSS 2008 en cas de mise à la retraite à 65 ans par l'employeur. Enfin le montant ainsi déterminé sera actualisé.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts salaires a représenté pour l'exercice, un montant de 292 695 € bruts, avantages en nature inclus.

Faits caractéristiques de l'exercice .

La FLL a poursuivi sa politique de provisionnement des risques de ces créances moyen et long terme de la communauté , en particulier sur Leo Lagrange Méditerranée

Les cotisations complémentaires au titre du FMS a permis d'accompagner le développement ou renforcer les structures financières des associations.

Ces aides ont été consenties sous différentes formes :

- . fonds associatifs avec droit de reprise à hauteur de 100Ke pour Leo Lagrange Méditerranée
- . subvention d'exploitation :

INFORM

12 K€

LL Défense des Consommaterus	3 K€
CAMPUS	5 K€
LL Nord Ile de France	40 K€
LABO-APSP	100 K€

.Abandon de créances à hauteur de 50 KE pour l'Instep Midi Pyrénées

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre	475 166		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	282 121		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 021		
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 035 225		14 335
Matériel de transport	112		2 097
Matériel de bureau et informatique, mobilier	293 902		12 672
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	2 092 548		29 104
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			3 000
Autres titres immobilisés	32 378		281
Prêts et autres immobilisations financières	1 477 415		18 497
Total IV	1 509 793		21 779
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 679 447		50 883

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			77 106	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre			475 166	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			282 121	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			6 021	
Installations générales, agencements et aménagements divers			1 049 560	
Matériel de transport			2 209	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			306 574	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			2 121 652	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			3 000	
Autres titres immobilisés	1 574		31 086	
Prêts et autres immobilisations financières	58 214		1 437 699	
Total IV	59 787		1 471 785	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	59 787		3 670 543	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep. Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres immobilisations incorporelles	Total II	32 886	21 503	54 390
Immobilisations corporelles				
Terrains		185 881	21 052	206 933
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions		80 454	26 790	107 244
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 366	2 007	4 373
Installations générales, agencements et aménagements divers		208 136	105 523	313 659
Matériel de transport		112	280	392
Matériel de bureau et informatique, mobilier		208 918	27 926	236 843
Emballages récupérables et divers				
	Total III	685 866	183 578	869 444
TOTAL GENERAL (I + II + III)		718 752	205 082	923 834

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établisse- Aut. immo. incorp.	Total I Total II						
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part.	Total IV						
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	254 022	249 047		503 069
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	1 201 008	267 516	148 795	1 319 728
Autres provisions pour risques et charges	177 467			177 467
Total II	1 632 497	516 563	148 795	2 000 265
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles	11 521			11 521
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières		177 321		177 321
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	164 294	659 013		823 307
Autres dépréciations	753 599	100 000		853 599
Total III	929 413	936 334		1 865 747
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 561 910	1 452 896	148 795	3 866 012
- d'exploitation		1 275 576	148 795	
Dont dotations et reprises : - financières		177 321		
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	263 511			263 511
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	747 055			747 055
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	41 014			41 014
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	147 285			147 285
Réserves réglementées				
Autres réserves	153 186	50 000		203 186
Report à nouveau	520 250	99 768		620 018
Résultat de l'exercice	149 768	200 113	149 768	200 113
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	113 980		9 190	104 790
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	2 136 047	349 881	158 958	2 326 970

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)		1 072 407	1 072 407	
Autres immobilisations financières		365 292	365 292	
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux		823 307	823 307	
Autres créances clients		1 971 955	1 971 955	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		59 100	59 100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés		83 427	83 427	
Divers		677 395	677 395	
Groupe et associés (2)		1 976 984	1 976 984	
Débiteurs divers		10 924	10 924	
Charges constatées d'avance		90 257	90 257	
Total		7 131 047	7 131 047	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine		913 893	179 862	551 924	182 107
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		88 578	88 578		
Fournisseurs et comptes rattachés		895 887	895 887		
Personnel et comptes rattachés		407 189	407 189		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		325 944	325 944		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		246 141	246 141		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		116 296	116 296		
Groupe et associés (2)		358 608	358 608		
Autres dettes		104 336	104 336		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		31 897	31 897		
Total		3 488 768	2 754 737	551 924	182 107

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2014	31/12/2013
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 939	
Autres créances	1 441 429	1 442 076
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	10	14
Total	1 443 379	1 442 090

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	245 302	398 975
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 592	77 605
Dettes fiscales et sociales	525 831	556 574
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		38 338
Total	889 724	1 071 492

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation	31 897	15 433
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	31 897	15 433

Charges constatées d'avance	31/12/2014	31/12/2013
Charges d'exploitation	90 257	90 491
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	90 257	90 491